

Le BTP fragilisé dans ses fondations après 8 ans de crise

CONSTRUCTION. En pleine préparation du prochain Haut Conseil de la commande publique, les acteurs du BTP s'inquiètent. Hors Nouvelle route du littoral, la commande publique devrait reculer de 7 % l'an prochain. Un nouveau coup dur pour un secteur particulièrement ébranlé par la crise. Mais le salut pourrait venir du projet de loi sur l'égalité réelle.

Dossier réalisé par Émilie Marty

Évolution de la dé-fiscalisation, baisse de la commande publique, fin du chantier de la route des Tamarins... En 2009, la crise frappe de plein fouet le BTP réunionnais, les premières difficultés étant apparues dès la mi-2008. Depuis, le chiffre d'affaires recule, le nombre de salariés (17 015 au dernier pointage de la Caisse de congés payés) et d'entreprises fond comme neige au soleil.

Après 8 ans de crise, le BTP local est profondément fragilisé. Par endroits, certains corps de métier, plombiers, peintres ou carreleurs, ne répondent plus aux appels. Cassées par la crise, les petites et moyennes entreprises ont licencié et ne veulent plus rembaucher pour maîtriser leurs coûts.

2016, ANNÉE NOIRE

Malgré les annonces du HCCP (Haut Conseil de la commande publique), le constat est plutôt amer : 2016 n'a pas tenu ses promesses. "Dans le logement social, il y a eu beaucoup de décalages de chantiers. De nombreux dossiers seront attribués durant ce dernier trimestre. Mais ces opérations ne démarreront réellement que début 2017 : les premiers mois de l'année prochaine ne devraient donc pas être catastrophiques", annonce Bernard Sirieux, président de la FRBTP.

2015 avait déjà été moins bonne que 2014 avec un chiffre d'affaires en recul de 10 %. L'année n'étant pas encore

terminée, on ne peut parler que de tendances pour 2016 et elles s'annoncent mauvaises : hors Nouvelle route du littoral (NRL), l'activité pourrait chuter drastiquement. "Les collectivités n'ont plus de budget d'investissement. Seul le plan d'aide aux collectivités porté par la Région apporte un peu de souffle", analyse Bernard Sirieux. Les lancements d'opération font le yo-yo : ce qui n'est pas bon pour l'activité des entreprises : quand le gros œuvre travaille, les corps d'état techniques sont à l'arrêt ou inversion. Cela crée des problèmes sur la flexibilité du personnel. Pour ne pas licencier et préserver leur savoir-faire, les entreprises font le dos rond. Résultat, elles sont toutes en sureffectif."

Pour la FRBTP comme pour la Capeb, le constat est sans appel : le BTP réunionnais dépend trop de la commande publique qui représente 85 % du chiffre d'affaires du secteur. "Cette situation est dangereuse. Il faut absolument reconstruire le marché privé qui s'est effondré ces dernières années, insiste Raymond Vaitilingom, secrétaire général de la Capeb. "Dans la dé-fiscalisation intermédiaire, le delta est faible entre la métropole et la Réunion. Les investisseurs préfèrent donc miser sur des opérations près de chez eux", regrette Bernard Sirieux.

Pourtant, le secteur veut recommencer à y croire. Le projet de loi sur l'égalité réelle, porté par le ministre de l'Outre-mer qui sera en visite à la fin de la semaine, pourrait apporter un nouveau souffle. Condition sine qua non : que le texte soit adopté par le Sénat d'ici en décembre. "Pour que nous puissions envisager une reprise en 2017, il faut que tous les amén-

gements soient validés par le Sénat avant la fin de l'année. Ce n'est qu'à cette condition qu'ils produiront leurs effets et que le BTP pourraient de nouveau être en plein boom durant le second semestre. Mais pour l'instant, c'est qu'une lettre au Père Noël. Si le projet de loi tardait

à être adopté, l'année prochaine pourrait être compliquée", prévient Bernard Sirieux.

"Avec la fin de l'État providence et la réduction des budgets, l'investissement n'est plus la priorité des collectivités locales. Sans relais financier de la Région ou de l'Europe auprès

des donneurs d'ordre, je ne vois pas comment les collectivités pourraient relancer leur capacité d'investissement. On espère malgré tout que 2017 sera moins douloureuse que 2016 et que les projets des bailleurs sociaux sortiront", conclut Cyrille Rickmounie.

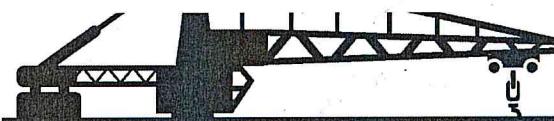


Certains corps de métier ne répondent plus aux appels.

Un chiffre d'affaires en baisse

L'an dernier, le BTP a enregistré environ 1,313 milliard d'euros de chiffre d'affaires dans notre département (-4,9 % par rapport à 2014), dont 1,128 milliard d'euros de commande publique (-3,6 %). 30 % de la commande publique portent sur la construction de logements sociaux. Hors NRL, les travaux publics chutent de 12,3 %. Avec les prêts sociaux location-accession, 3 642 logements locatifs ont été mis en chantier (2 632 constructions neuves et 1 010 réhabilitations).

Ces constructions sont essentiellement dues à des retards de chantier en 2014.



Evolution de la commande publique* entre 2015 et 2017 (en millions d'euros)

| | 2015 | 2016 | Prévision 2017 | Evolution 2016-2017 (estimation) |
|-------------------------------|--------------|--------------|----------------|----------------------------------|
| Communes et intercommunalités | 202,5 | 323,2 | 259,4 | -19,7% |
| Département | 30,8 | 40,4 | 54,5 | +34,9% |
| Région | 164,5 | 132,4 | 128,4 | -3% |
| État | 187,1 | 129,3 | 136,8 | +5,8% |
| Total | 584,9 | 625,3 | 579,1 | -7,39% |

*Hors NRL

Source : CERbtp

Le logement social en 2016

| | Prévisionnel de mise en chantier | Mises en chantier réelles au 1 ^{er} octobre | Ecart |
|-----------------|----------------------------------|--|-------|
| Logements neufs | 2874 | 2412 | -16% |
| Réhabilitations | 1149 | 690 | -40% |

Source : CERbtp